



Réseau régional France 3

La proximité des instances enterrée, et maintenant ?

Dans quelques jours, les CE des pôles auront disparu. Malgré leurs imperfections, ces instances avaient permis de conserver une certaine proximité entre les élus et les salariés.

Place désormais au CSE unique du réseau régional de France 3. La proximité est enterrée par la direction, avec la complicité de la CGT et de FO, qui ont signé l'accord permettant la mise en place de cette instance centralisée. 26 élus pour représenter plus de 4000 salariés des 23 antennes du réseau !

Et ce ne sont pas les représentants de proximité, désignés par un vote à la proportionnelle des élus du CSE, qui vont remplacer les anciennes instances, proches du terrain.

Selon les antennes, les 4 à 6 représentants de proximité ne pourront pas remplir le rôle des délégués du personnel et des CHSCT. Ils n'en auront ni les pouvoirs, ni les moyens juridiques : déclenchement du droit d'alerte, désignation d'expert, saisine de l'inspection du travail et de la justice.

En clair, ces instances de proximité seront placées sous la tutelle du CSE unique du réseau régional de France 3, depuis Paris. Un jacobinisme exacerbé, qui réduira à néant toute initiative régionale. Nous aurions préféré une option girondine : pourquoi refuser aux autres régions un CSE que la Corse a obtenu ?

Le SNJ, lui, reste un syndicat de proximité. Car nous ne sommes pas des professionnels du syndicalisme, mais des journalistes militants, au cœur de nos rédactions. Parce que nous sommes en contact direct avec vous, nous pourrons continuer à défendre vos droits !

Paris, le 28 septembre 2018

SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142 / Nous contacter : snj@francetv.fr – 01 56 22 88 28

Raoul Advocat 06.22.69.30.14 - Muriel Demguilhem 06.29.17.47.07 - Serge Cimino 06.17.55.53.82 - Didier Givodan 06.72.83.76.85 - Anne Guillé 06.79.47.39.25



@SNJ_FTV



Snj.ftv